

Secrétariat du Maire

Convocation

Le conseil municipal se réunira en séance publique, le

Jeudi 19 mai 2022, à 19h
à l'Hôtel de Ville - Salle Henriette Gröll

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 16 mars 2022.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Administration générale

1. Election d'un nouvel adjoint
2. Indemnité de fonction du nouvel adjoint
3. Désignation d'un représentant de la commune auprès du conservatoire d'espaces naturels Isère Avenir
4. Désignation de représentants de la commune au comité syndical du Parc naturel régional du Vercors
5. Désignation d'un représentant de la commune à la Société Publique Locale ALEC (Agence Locale de l'Energie et du Climat de la Grande Région Grenobloise)

Finances / Commande publique

6. Avenant à la convention d'honoraires avec la SCP LECOQ-VALLON & FERON-POLONI
7. Avenant N°2 portant augmentation du montant maximum de commande du marché N°2020-0014 exécution ville – Groupement de commande entre la commune de Sassenage et son CCAS pour la mise à disposition de personnel intermédiaire.

Ressources humaines

8. Recours au contrat par alternance ou de professionnalisation
9. Création d'un comité social territorial unique
10. Ajustement des effectifs et des emplois

Citoyenneté

11. Fixation du prix de la vacation funéraire au bénéfice du policier municipal

Ville de Sassenage
B.P. 31
38360 Sassenage

Numéro unique pour tous les services municipaux

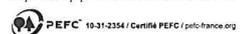
 N°Azur 0 810 038 360
PREMIER APPEL LOCAL

Fax : 04 76 53 52 17

mairie@sassenage.fr

www.sassenage.fr

Imprimé sur papier aux normes environnementales

 PEFC 10-31-2354 / Certifié PEFC / pefc-france.org

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Service urbanisme

12. Avenant à la convention d'occupation précaire avec Free Mobile - Autorisation de dépôt d'une autorisation d'urbanisme sur la parcelle AP n°50
13. Habilitation donnée au Maire à déposer les autorisations d'urbanisme ou de travaux sur le patrimoine communal

DIRECTION EDUCATION FAMILLE

Service scolaire

14. Convention sur la participation de la commune aux charges de fonctionnement des ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) – Ville de Fontaine

Petite enfance – Multi-Accueil

15. Demande de subvention auprès du Département - Dispositif d'aide aux établissements d'accueil du jeune enfant

Sassenage, le 11 mai 2022

Le Maire,

Christian COIGNÉ

